



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION n° 2024/07/100**
Finances locales – décisions budgétaires

**OBJET : Tarification des activités de la
Maison pour Tous Robert Gourdon au
1^{er} août 2024**

Séance du 22 juillet 2024
Date de convocation : 16 juillet 2024
Membres en exercice : 33
26 présents – 32 votants
Le quorum est atteint.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents :

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Emmanuelle GAVANON, Agnès AUGUSTE.

Absents ayant donné procuration :

Farouk MOUSSA a donné procuration à Jean DENAT
Daniel SALMERON a donné procuration à Bruno PASCAL
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Katy GUYOT
Alexandre BRIGNACCA a donné procuration à Magali NISSARD
Jean-Louis MEIZONNET a donné procuration à Emmanuelle GAVANON
René GIMENEZ a donné procuration à Agnès AUGUSTE

Absent excusé :

Jean-Pierre GUSAÏ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu à l'unanimité** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT (2), Bruno PASCAL (2), Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD (2), Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2)).

RAPPORTEUR : M. Jean DENAT, maire

EXPOSE : La commune a acté par délibération n° 2023/11/133, la municipalisation des activités du Centre Culturel Robert GOURDON (CCRG).

A compter du 1^{er} janvier 2024, les activités sont désormais gérées par une régie municipale.

Il a été convenu que la tarification appliquée y compris pour ce qui concerne la carte d'adhérent, est restée à l'identique de celle proposée par le CCRG et ce jusqu'au 30/06/2024.

A compter du 1^{er} août 2024, en lien avec le changement des tranches du quotient familial de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de nouveaux tarifs vont être appliqués. L'objectif est de permettre pour tous, l'accès aux ateliers et activités de la Maison Pour Tous.

Application du tarif de la carte annuelle des adhérents :

	Vauvert	Extérieur à la commune
Familles/Foyer	5 €	15 €
Association	25 €	50€

Application des tarifs de stages :

Stage à la journée	5€	8€
Stage à la semaine	20 €	35 €

Application des tarifs des ateliers Maison pour tous Robert GOURDON : à compter du 1^{er} août 2024
La nouvelle grille tarifaire pour l'ensemble des activités programmées au sein de la Maison pour tous comprend désormais 8 tranches de quotients familiaux.

Ces tarifs correspondent aux critères applicables ci-dessous, ils sont dégressifs en fonction du quotient familial :

Tranche 1	QF 0 à 250€
Tranche 2	251€ à 470€
Tranche 3	471€ à 620€
Tranche 4	621€ à 750€
Tranche 5	751€ à 880€
Tranche 6	881€ à 1040€
Tranche 7	1041€ à 1200€
Tranche 8	Plus de 1200€

La grille tarifaire pour les différents ateliers de la Maison Pour Tous est la suivante :

	Si cotisation maximale à 120 euros	Si cotisation maximale à 140 euros	Si cotisation maximale à 170 euros	Si cotisation maximale à 190 euros	Si cotisation maximale à 200 euros	Si cotisation maximale à 260 euros	Si cotisation maximale à 295 euros	Si cotisation maximale à 300 euros
Tranche 1	36 €	42 €	51 €	57 €	60 €	78 €	88.5 €	90 €
Tranche 2	48 €	56 €	68 €	76 €	80 €	104 €	118 €	120 €
Tranche 3	60 €	70 €	85 €	95 €	100 €	130 €	147.5 €	150 €
Tranche 4	72 €	84 €	102 €	114 €	120 €	156 €	177 €	180 €
Tranche 5	84 €	98 €	119 €	133 €	140 €	182 €	206.5 €	210 €
Tranche 6	96 €	112 €	136 €	152 €	160 €	208 €	236 €	240 €
Tranche 7	108 €	126 €	153 €	171 €	180 €	234 €	265.5 €	270 €
Tranche 8	120 €	140 €	170 €	190 €	200 €	260 €	295 €	300 €

PROPOSITION : Le rapporteur propose donc au conseil municipal :

- De retenir les propositions tarifaires ci-dessus à partir du 1^{er} août 2024.
- D'autoriser le Maire à signer tout document aux effets ci-dessus.


DECISION : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Jean DENAT(2), Katy GUYOT (2), Bruno PASCAL (2), Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD (2), Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2))

POUR EXTRAIT CONFORME

A Vauvert, le 22 JUL. 2024

Le maire,


Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le..... **25 JUL. 2024**.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,

La directrice générale des services,
Yolande Cavalier